

54-26

Département du Doubs
Mairie de BADEVEL
16 Grande Rue – 25490 BADEVEL

Membres en exercice : 15 - Présents : 11 - Procurations : 1 - Votants : 12

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 5 JUIN 2026

Date de convocation

28 mai 2026

Date d'affichage

28 mai 2026

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. GOMES Samuel, Maire.

L'an deux mil vingt six, le 05 JUIN, le conseil municipal étant assemblé en session ordinaire, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Samuel GOMES, Maire.

Étaient présents : M. Samuel GOMES, Mme Joëlle TSCHUDI, M. Jean-Pierre BAILLY, Mme Catherine GRANDCLÉMENT, M. Aurélien LEY, M. Christian CHOQUET, Mme Emilie GASSER, M. Azzedine AZZOUQ, Mme Nadège ZIMMERMANN, M. Quentin ROSSÉ, Mme Eliane AUBRY,

Étaient absents excusés avec procuration : Mme Alexandra LUBIN donne procuration à M. Aurélien LEY

Étaient absents : M. Jonathan WURGLER, Mme Francine BILLOD, M. Pascal GALLIOT,

Le Conseil Municipal a choisi pour secrétaire Mme Emilie GASSER

APPROBATION DE LA DÉCISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET 2026
DE LA COMMUNE DE BADEVEL
Délibération N°54-26

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 et D. 2342-2 relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives ;

VU le budget pour l'exercice 2026 adopté le 06 mars 2026 ;

CONSIDÉRANT que les crédits et les débits doivent être complétés pour faire face aux besoins des services ;

M. Le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à une régularisation budgétaire suite à des anomalies constatées dans le Budget Primitif 2026.

Il précise qu'il convient de rééquilibrer les chapitres d'ordre 040 et 042, les amortissements ayant été inscrits par erreur en dépenses d'investissement au lieu de recettes d'investissement pour un montant de 3 108,00 €.

De plus, il est nécessaire de régulariser la reprise du solde d'exécution de la section d'investissement (R001) pour un montant complémentaire de 0,70 € afin de correspondre au montant exact de 385 960,66 €

Section d'investissement				
<i>Dépenses d'investissement</i>				
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant
040	2802			- 3 108€

Section d'investissement				
<i>Recettes d'investissement</i>				
Chapitre	Article	Fonction	Libellé	Montant
040	2802			3 108 €
001				0,70 €

FONCTIONNEMENT

		DÉPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	502 909.00	502 909.00
REPORTS	Reste à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	0	0
	002 résultat du fonctionnement reporté	(si déficit)	(si excédent) 200 329.90
	TOTAL de la section de fonctionnement	502 909.00	703 238.90

INVESTISSEMENT

		DÉPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le 1068)	5 528 220.00	5 503 512.04
REPORTS	Reste à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1)	0	0
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	(si déficit)	(si excédent) 385 959.96
	TOTAL de la section investissement	5 528 220.00	5 889 472.00

En guise de synthèse, le Budget Primitif 2026 de la commune de Badevel, s'établit de la manière suivante :

Total de la section d'investissement :

- Dépenses : **5 528 220.00 €**
- Recettes : **5 889 472.00 €**

Total de la section de fonctionnement :

- Dépenses : **502 909.00 €**
- Recettes : **703 238.90 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal avec :

Voix POUR : 12

Voix CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

DECIDE D'ADOPTER la présente délibération.

Fait et délibéré en séance le 05 juin 2026

Pour copie conforme

Certifié exécutoire après le dépôt en sous-préfecture de Montbéliard
le xx xx 2026 et publication ou notification le xx xx 2026

Le Maire,



Samuel GOMES.